



EIDGENÖSSISCHES VOLKSWIRTSCHAFTSDEPARTEMENT  
 DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE  
 DIPARTIMENTO FEDERALE DELL'ECONOMIA PUBBLICA

2540.7

Berne, 22 avril 1990

Au Conseil fédéralNote d'information

Réunion ministérielle informelle sur l'Uruguay Round du GATT  
 à Puerto Vallarta (Mexique) les 18, 19 et 20 avril 1990<sup>1)</sup>

La réunion ministérielle informelle de Puerto Vallarta (Mexique) avait, comme les réunions précédentes du même genre (Tokyo, Islamabad, Constance, Ouchy etc.), pour but de prendre la température politique de la négociation de l'Uruguay et de lui donner des impulsions. Elle était d'autant plus importante qu'il s'agissait pour les ministres de

<sup>1)</sup> Participants: Argentine (Domingo Cavallo), Australie (Neal Blewett), Autriche (Wolfgang Schuessel), Brésil (Marcos Castriotto de Asambuja), Canada (John C. Crosbie), Colombie (María Mercedes Cuellar de Martínez), Corée (Phil-Soo Park), CE-Commission (Frans Andriessen), Conseil (Desmond O'Malley T.D.), Espagne (Apolinio Ruiz Ligerio), France (Jean-Marie Rausch), Italie (Renato Ruggiero), Pays-Bas (Piet Bukman), RFA (Dieter von Würzen), Royaume-Uni (David Trefgarne PC), Etats-Unis (Carla Hills), Hong Kong (John Chang), Hongrie (Zoltan Gombocz), Inde (Arun Nehru), Indonésie (Arifin M. Siregar), Japon (Taro Nakayama), Nigéria (G. Senas Ukpanah), Nouvelle-Zélande (Mike Moore), Pakistan (Saeed Qureshi), Suède (Anita Gradin), Thaïlande (Subin Pinkhayan), Mexique (Jaime Serra Puche), Uruguay (Héctor Gros Espiell), Directeur général du GATT (Arthur Dunkel)

Délégation suisse: Conseiller fédéral Delamuraz,  
 Ambassadeur de Pury, M. Wasescha, Ministre Ramsauer.

la dernière occasion de sauvegarder les hautes ambitions contenues dans la déclaration de Punta del Este<sup>2)</sup> avant qu'il ne soit trop tard, faute de temps. Le Round qui dure depuis trois ans et demi se termine en effet dans six mois. Aussi était-ce urgent d'identifier d'une manière aussi claire que possible les principaux obstacles politiques qui s'érigent sur le parcours de la négociation. Ceci de manière à permettre aux négociateurs d'accomplir dans les deux cents jours qui restent, l'immense travail technique nécessaire à l'élaboration d'une multitude d'accords contractuels.

Dans l'ensemble, l'objectif de la réunion a été atteint. Une prise de conscience à la fois de l'urgence et de la dimension de la tâche à accomplir a eu lieu. Aussi nombre de participants ont-ils certainement réalisé, sans l'avouer, que l'intransigeance de certaines de leurs positions bloquait l'avancement de la négociation et le ficelage d'un paquet final.

C'était, il faut l'espérer, le cas des Etats-Unis sur les textiles. La proposition américaine de substituer aux nombreux accords de contingentement bilatéraux, conclus au titre de l'accord multifibres, un contingentement global a été fortement critiquée par une majorité de pays, dont la Suisse. Il n'est pas question pour ces pays d'accepter une extension du protectionnisme dans le secteur des textiles, alors que le but du cycle de l'Uruguay est une abolition progressive du régime protectionniste de l'accord multifibres.

Il est probable également que certains pays en développement seront rentrés du Mexique avec la conviction que leurs manoeuvres de freinage dans la négociation sur les nouveaux sujets du GATT (propriété intellectuelle, services, investissements) étaient à terme et du moins partiellement vouées à l'échec. Cela même si l'Inde, l'un des principaux saboteurs du Round, n'est vraisemblablement pas parmi ces pays.

Une prise de conscience analogue a eu lieu, il faut l'espérer, dans le domaine fondamental du renforcement des règles du GATT et ceci notamment dans le camp des Grands (Communauté et Etats-Unis). Ces derniers, qui négligent ce volet de la négociation, ont fait face à

---

2) Lancement du cycle de l'Uruguay en septembre 1986 à Punta del Este (Uruguay)

Puerto Vallarta à un barrage d'interventions - la Suisse en tête - réclamant avec véhémence l'élimination de la fameuse zone grise d'accords protectionnistes bilatéraux inégaux. La proposition communautaire d'introduire un élément de discrimination dans l'application de mesure de sauvegarde en cas de concurrence loyale a été fortement critiquée par la majorité des participants (mais pas par les Etats-Unis).

La constatation s'impose, enfin, que si le ton de la négociation agricole s'est modéré, ce n'est pas seulement dû à des positions américaines quelque peu plus réalistes, mais aussi et surtout au fait que la Communauté et les pays de l'AELE laissent de plus en plus entrevoir la possibilité d'une libéralisation limitée de leurs secteurs agricoles. Là également - et cela nous concerne très directement - la rencontre ministérielle de Puerto Vallarta a renforcé les prises de conscience.

Le résultat de réunions comme celle qui vient d'avoir lieu au Mexique doit être davantage vu dans l'accentuation de points de pression qui finissent avec un certain retardement par influencer la négociation sur le terrain que dans des progrès réels immédiats. De tels progrès, il n'y en a pas eu à Puerto Vallarta. Sur aucun point de blocage n'y a-t-il eu déblocage négociatoire.

Sur le plan des procédures, les ministres ont confirmé certaines décisions qui avaient été déjà prises à Genève. La principale de ces décisions a trait au mandat donné aux négociateurs de préparer d'ici fin juillet, dans les quinze domaines de la négociation, des textes préfigurant les accords à adopter d'ici décembre. Les textes formeront la base de la négociation finale qui aura lieu entre août et décembre.

Il est évident qu'après Puerto Vallarta la négociation de l'Uruguay, qui demeure politiquement explosive, difficile et nullement assurée d'un succès, va s'accélérer et s'intensifier. De plus en plus les capitales - c'est-à-dire les ministres et les hauts fonctionnaires - vont-elles très directement s'engager dans la négociation. Le long marathon commence.

A Puerto Vallarta, la Suisse a pris - comme dans la négociation d'ensemble d'ailleurs - une part active aux débats. Je suis intervenu

sur tous les sujets, en jouant un rôle de leader dans la discussion sur les règles. Après avoir été assez vivement pris à partie par la Nouvelle-Zélande dans le débat agricole, j'ai par ailleurs fait une déclaration entendue sur l'agriculture. Pour la première fois lors d'une réunion ministérielle, la Suisse est entrée en matière très concrètement sur tous les thèmes de la négociation agricole (soutien interne, subventions à l'exportation, règles, tarification des obstacles non-tarifaires). Elle a laissé entrevoir un assouplissement de sa position en cas de progrès sur d'autres fronts essentiels pour notre pays (propriété intellectuelle par ex.), en refusant pourtant de transiger sur un certain nombre de points jugés essentiels pour la sauvegarde de la spécificité de l'agriculture et de la politique agricole de la Suisse.

En résumé, Puerto Vallarta a confirmé que tout reste encore possible dans la négociation de l'Uruguay, un succès, un échec ou un demi-échec. Le risque le plus grand réside certainement dans une réduction des ambitions face aux obstacles importants qui demeurent. Les Grands - Etats-Unis, Japon et Communauté - accepteront-ils, car c'est de ça qu'il s'agit, un accroissement de la concurrence ? Les petits et les moyens - dont la Suisse - se batteront-ils jusqu'au bout pour la restauration d'un vrai multilatéralisme ou finiront-ils par céder à la tentation du bilatéralisme et d'un régionalisme fermé ? Les pays en développement, enfin, suivront-ils l'exemple de ceux d'entre eux qui ont démarré grâce à l'ouverture de leurs marchés ? Le Mexique - dont le Président et le Ministre du commerce sont venus à Puerto Vallarta - fournit d'ailleurs un bel exemple de ce genre de courage.

Il faut l'espérer, car un résultat médiocre de l'Uruguay Round aurait des conséquences graves pour l'économie mondiale et pour l'économie suisse.

DEPARTEMENT FEDERAL DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

